



FICHE D'INSCRIPTION

Saison 2020/2021

Moulin-les-Metz

Identité

1^{ère} inscription

Renouvellement

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

E-Mail

Tél. Fixe :

Tél. Mobile

Adresse :

Code postal :

Ville

Cours

Mardi - Ludovic - Ecole Jules Ferry	Cours : 18h10 – 19h10	Qi Gong
-------------------------------------	-----------------------	---------

	Cours
Tarif classique	140 €
Tarif scolaire ou revenus modestes	100 €

2nd personne : Réduction de 60€ (Même famille - Sur les tarifs classiques)

OBLIGATOIRE : Licence (37€) + Cotisations Jing Wu et ADTAO (28€)

Adhésion à Loisirs et Détente : 15€ (chèque séparé)

Total à payer (Licence + Cotisations Jing Wu et ADTAO + Montant Cours sélectionnés) :

€

Règlement

Autorisation pour les mineurs

• Espèces :

€

• Chèque(s) :

(ordre ADTAO)

1 - N° :

2 - N° :

3 - N° :

€

€

€

Chèque d'adhésion annuelle :

N° :

€

Demande de reçu.

Je soussigné (e) :

En qualité de :

Autorise mon enfant à adhérer à ADTAO.

L'autorise à adhérer à l'association JING WU.

Autorise les responsables à faire procéder à toutes interventions médicales jugées urgentes et indispensables.

Autorise l'utilisation des photos de mon enfant prises dans le cadre de l'activité.

L'autorise / Ne l'autorise pas à quitter le lieu d'entraînement seul.
(cocher les cases correspondantes)

AUCUN REMBOURSEMENT DE LA COTISATION ET DE LA LICENCE NE SERA EFFECTUE EN COURS D'ANNEE

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE: oui non (à renseigner obligatoirement)

Certificat Médical d'aptitude à la pratique (à faire remplir par un médecin)

Obligatoire lors de l'inscription

Je soussigné(e), Docteur

Certifie avoir examiné, Madame Monsieur

Né(e) le ___/___/___

Et n'avoir pas constaté à la date de ce jour de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique

- Du Tai Chi / Qi Gong
- Des arts martiaux externes en loisir ⁽¹⁾

(1) Rayer en cas de contre-indication

Fait à _____

Le ___/___/___

Signature et cachet du médecin.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification ou suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la secrétaire ou à la présidente de l'association A.D.T.A.O.